



**Le plus souvent les actionnaires résument l'achat d'actions à une volonté de faire fructifier leur patrimoine dans le long-terme en se basant une analyse des fondamentaux de cette entreprise. Bien que cette étape soit primordiale pour prendre de bonnes décisions d'investissement, certaines entreprises encouragent les investisseurs à devenir copropriétaires de leur capital en leur offrant l'accès à un cercle restreint, encore méconnu du grand public, nommé « club d'actionnaires ».**

Privilégiant l'actionnariat de long-terme, ces sociétés offrent à leurs actionnaires, contre l'envoi d'une preuve d'investissement (simple reporting de votre partenaire financier où vous détenez les titres), l'accès à ce club privilégié. Pas besoin de détenir l'ensemble de votre patrimoine dans cette action, le plus souvent un seul titre suffit !

Nous vous présentons ci-après les quelques clubs d'actionnaires que nous avons sélectionnés à la bourse de Paris et leurs avantages:

**=> Le club des actionnaires de la société LVMH** : la maison de luxe propose gratuitement pour les amateurs de champagnes et spiritueux la visite des caves Moët et Chandon, Mercier, Ruinart ou encore Hennessy. Pour les amateurs de culture et du savoir-faire de la maison : la visite privée des ateliers à Asnières, ou encore une visite architecturale du Bon Marché Rive Gauche et de l'atelier du

chausseau Berluti.

**=> Le club des actionnaires de la société VINCI** : étant un acteur majeur de la construction, vous pourrez visiter lors de visites privées des réalisations de la société.

**=> Le club des actionnaires de la société BNP Paribas** : la banque étant mécène de nombreux sujets culturels, elle offre l'accès à de nombreux musées et concerts tout au long de l'année.

**=> Le club des actionnaires de la société Accor Hôtels** : le groupe hôtelier offre à ses actionnaires fidèles l'accès à une carte de fidélité Gold (qui permet d'avoir notamment un surclassement dans des chambres de catégorie supérieure) et des visites d'hôtels.

**=> Le club des actionnaires de la société Compagnie des Alpes** : le groupe spécialisé dans la gestion des parcs skiabiles et parc d'attractions offrent à leurs actionnaires : un forfait de 2 jours dans une sélection de sites skiabiles et deux entrées à faire valoir dans l'un des parcs d'attraction du groupe (Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature, Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde, Bellewaerde Aquapark).

*Cet article ne constitue pas un conseil en investissement, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre conseil financier ou directement des relations investisseurs des entreprises citées dans cet article.*